

**DEPARTEMENT
DE LA MARNE**

**ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE**

**CANTON DE
CHALONS - 3**

**COMMUNE DE
CHEPY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur VILLE Gérard, doyen d'âge du Conseil Municipal

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Date de convocation :

19 mai 2020

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 11
Pouvoir : 0
Votants : 11

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

N° 1422/2019

Chaque Conseiller Municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Objet :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Election du Maire

- Nombre de bulletins : Onze
- Bulletins blancs ou nuls : Zéro
- Suffrages exprimés : Onze
- Majorité absolue : Six

Monsieur ROUSSINET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire de la Commune de Chepy.

1 annexe jointe : Procès verbal de proclamation

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 29 mai 2020.

Le Maire,
J.ROUSSINET

